Jounal 14 -21 mai 2025.qxp_HO 5/15/25 5:17 AM Page 1

ENGLISH PAGES : 7,11

Kreyòl : Paj 6

HAITI OBSERVATEUR

Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York, cet hebdomadaire est édité par la société Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: $1,00
Partout ailleurs : 1,50 $
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. LV, No. 13 *New York : Tel : (718) 812-2820; • Montreal (514) 321-6434; • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10* 14 -21 mai 2025

SON INTERROGATOIRE COMMENCÉ À MIAMI, EN FLORIDE

Michel Joseph Martelly soumis à une série de questions

Interrogé par des agents de trois services américains...

Par Léo Joseph

Les démêlés de l'ex-président haïtien, Michel Joseph Martelly, avec la Justice fédérale américaine, risquent d'être longs et accablants, avant d'atterrir au Tribunal fédéral. La première ronde d'interrogations, auxquelles il a été soumis, le mercredi 7 mai, avant de tenter, sans succès, d'embarquer à bord d'un vol, avec sa femme Sophia Saint-Remy, à destination de Santo Domingo, République dominicaine, le lendemain, jeudi 8 mai. Convoqué, à cette date, par la « *Drug Enforcement Administration* » (DEA), ou bien « *Brigade fédérale anti-drogue* », il a été, au fait, grillé par deux autres agences fédérales, le « *Federal Bureau of Investigation* » (FBI), soit (*Bureau fédéral d'investigation*), et le « *Customs and Border Protection* » ou (Douanes et *Protection des frontières*).

Les questions ont porté presqu'exclusivement sur les activités des gangs armés, en Haïti et celles liées à l'acquisition d'armes et munitions, ainsi que les manières

Charles Édouard Saint-Rémy

Laurent Salvador Lamothe

dont leurs acquisitions sont faites, en sus des acteurs impliqués dans des distributions, une fois arrivées en Haïti. M. Martelly a été appelé à donner des précisions au sujet de ses relations avec plusieurs chefs de gangs, surtout celles relatives à leurs rémunérations et ses implications à ce niveau. Il a été même interrogé sur des patrons de gangs qui sont morts, des suites de conflits entre eux et l'origine de ceux-ci, appelé aussi à répondre au sujet du rôle qu'il a joué dans ces conflits. Martelly a été questionné ostensiblement, par exemple, sur des rivalités entre bandits ayant dégénéré en

Suite en page 2

DANS LA FOULÉE DE LA DESTRUCTION PAR LE FEU D'AUTOMECA

Assassinat crapuleux d'un homme d'affaires dans la cour de CHODECOSA

Un crime commis en représailles contre Automeca et le client du pouvoir...

Par Léo Joseph

À moins d'un miracle, désormais de plus en plus impossible, ceux qui passent pour les dirigeants d'Haïti n'ont plus une once de crédibilité pour assumer ce titre. Il est plus qu'évident que la PNH ne peut pas assurer la protection des vies et des biens. Il est aussi vrai que les forces de l'ordre ne peuvent garantir le sécurité de leurs propres clients, même ceux qui pourvoient l'État en armes pour donner sécurité au pays. Un fournisseur de drones a vu son entreprise disparaître en fumée, après que le propriétaire eut livré aux autorités des kamikazes meurtriers, qui ont fait des dégâts con

Élie Joseph, dit Toto

sidérables dans les fiefs des bandits. En représailles contre les engins lâchés, tour à tour, sur Village de Dieu, baston de Johnson André, alias Izo, Gran Ravin, quartier général de Ti Lapli, ou encore dirigés sur Kenscoff, un homme d'affaires, dont l'entreprise se trouve hébergé dans le complexe CHODECOSA, a été abattu froidement, le mardi 13 mai, en plein jour.

En effet, Élie Joseph, dit Toto, a été criblé de balles jusqu'à l'intérieur de la cour du complexe d'entreprises, en majorité des dépôts. Il a trouvé la mort sur le champ, après que son véhicule,

Suite en page 5

LE MINISTRE DE LA JUSTICE : GEL IMMÉDIAT DES AVOIRS DES PERSONNES SANCTIONNÉES

Des anciens chefs d'État, ex-parlementaires et hommes d'affaires dans les lunettes de la Justice

Le Système judiciaire a-t-il les moyens de la politique dont l'application est demandée ?

Par Léo Joseph

Moins de deux semaines depuis que le président du Conseil présidentiel de transition (CPT), Fritz Alphonse Jean, a adressé une correspondance au Premier ministre, lui demandant de mettre l'action publique en mouvement contre les individus sanctionnés par l'international, le ministre de la Justice vient de passer de la parole aux actes. Dans la mesure où la recommandation de M. Pélissier s'apprête à s'engager dans des eaux inexplorées, il faut se demander s'il saura se donner les

Fritz Alphnse Jean

moyens de développer les politiques nécessaires pour que réussisse cette mission.

De toute évidence, le Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé n'a pas pris du temps à agir, par rapport à cette lettre qu'il avait reçue du conseiller présidentiel Jean relative au lancement de l'appareil judiciaire contre les citoyens haïtiens, qui ont été mis sous sanction, l'année dernière, tour à tour par le Canada et les États-Unis, avant que l'Organisation des Nations Unies ne viennent entériner cette même décision. Selon toute vraisemblance, le chef du gouvernement n'est pas allé lent en besogne, ayant passé

Suite en page 5

HAPPENNINGS!

FROM THE DESK OF RAY JOSEPH

Time's up for the multi-headed Transitional Presidential Council

It's been nearly a year since a novel style of governance was

U.S Secretary of State Marco Rubio

installed in Haiti, with nine individuals assuming the role of the presidency, which was vacant since the assassination, on July 7, 2021, of President Jovenel Moïse in the bedroom of his secured residence in the exclusive neighborhood of Pèlerin 5, in the hills above the upscale Port-au-Prince suburb of Pétion-Ville. In less than two weeks, on May 25, it will be a full year since the Transitional Presidential Council (CPT by its French acronym) was installed, and there's nothing positive to report about it, but much negativity, including the flourishing of the gangs that have caused death and desolation in all sectors of society.

It was at a conference held in Kingston, Jamaica, by the leaders of CARICOM, that 15-member Caribbean organization of which

Continued to page 7

Jounal 14 -21 mai 2025.qxp_HO 5/15/25 5:17 AM Page 2

SON INTERROGATOIRE COMMENCÉ À MIAMI, EN FLORIDE

Michel Joseph Martelly soumis à une série de questions

Interrogé par des agents de trois services américains...

Suite de la page 1

mort d'hommes et des transferts d'armes effectués après ces incidents sanglants.

Quel rôle avez-vous assumé dans l'insécurité ?

Sans s'arrêter sur l'ordre d'après lequel les agents ont interrogé Michel Martelly, ni les identifier, à tour de rôle, contentons nous de signaler les questions posées à bâtons rompus. Des lors, les agents ont commencé par demander à l'ex-président quel rôle il a joué dans la création et le maintien de l'insécurité existant « *présentement* ». L'intéressé a dû être informé par ses avocats, qui l'accompagnaient, lors du premier jour d'interrogation, d'éviter de biaiser les réponses ou de donner des réponses inexactes, car assurément d'autres personnes seront interrogées par les agents, qui ne manqueront pas de confronter les réponses.

Prenant Michel Martelly, a priori, pour un constructeur de gangs, la question lui a été posée de savoir combien il en a créé, durant son mandat présidentiel, de 2011 à 2016. Il semble que cette première question ait provoqué une sueur froide chez l'ancien chef d'État haïtien, comprenant sans doute là où va mener cette première interrogation. S'il pensait que cette première était po tentiellement dangereuse, il doit savoir qu'il sera dans de beaux draps, quand survient la prochaine.

En effet, la question qui suit a invité M. Martelly à dire « *combien* » d'armes et d'argent il a fournis aux gangs pendant qu'il était aux commandes de la Ré pu blique ? Un autre agent, se voulant encore plus spécifique, a de mandé « *combien d'armes et d'ar gent* » qu'il a donnés « *aux gangs appelés " Base 257 ", " Village de Dieu ", " Ti Bois "* et *" Grand Ravine "* ».

Entrant de plein, dans cette première ronde de question, les agents ont fait montre d'une bon ne connaissance du terrain, notam ment l'identité des bandits et les actions qu'ils ont menées, ou mê me la nature des opérations qu'ils ont accomplies. La question suivante a voulu savoir à quel rythme Martelly recevait les rapports des gangs « *(…) sur leurs assassinats, vols, kidnappings et trafic de stupéfiants* » qu'ils ont commis.

Selon toute vraisemblance, cette dernière interrogation donne l'impression de vouloir établir le rôle de Michel Martelly, en tant que commanditaire d'actes criminels, avec les malfrats pour exécutants. Cela voudrait dire que l'ancien président soumet son menu des crimes aux malfrats, ces dernier venant lui rendre compte de la manière dont s'est déroulée la mission qui leur a été confiée. Il semble que ce soit une routine, dans le milieu politique haïtien, de rapporter au « *patron* » le résultat du « *job* » qui a été assigné. Comme quand, immédiatement après l'assassinat de Me Monfer rier Dorval, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Port-au-Prince, dont les assassins avaient, moins de dix minutes après le cri me, fait aboutir la vidéo du crime à Mar tine Moïse, à l'épo que première dame de la République.

Appelé à identifier les auxiliaires dans les activités illicites

Dans le cadre de l'interrogation de Michel Martelly, les agents fédéraux n'ont négligé aucun détail. Une autre question importante, qui lui a été demandée, voulait qu'il identifie les intermédiaires, qui aident à maintenir de « *de bons rapports entre les gangs* », afin de « *négocier de bonnes relations entre eux* ». Dans l'hypothèse que les institutions gouvernementales ont été utilisées par Martelly, dans les activités criminelles, il lui a été de mandé le rôle attribué aux institutions dans les relations avec les gangs.

Mais plus loin, durant cette première séance d'interrogation, Sweet Mickey a été invité à identifier la personne attachée à son service, qui étaient en relation avec Arnel Joseph, ancien chef du gang de Village de Dieu, dont la relève est, depuis la mort de Jo seph, assumée, par Johnson An dré, alias Izo. La question relative à ses relations avec Arnel Joseph établit carrément que l'ex-président fournissait armes et argent pour ses opérations. Voilà pourquoi cette dernière question a été enchaînée avec une autre portant sur le montant de « *la somme d'argent envoyée à Arnel Joseph pour chaque opération* ».

Comment expliquer que des armes de la PNH aboutissent chez les gangs ?

Bien que les premières armes ac quises par les bandits aient eu pour origine l'arsenal de la Police nationale d'Haïti (PNH), une série d'autres ont abouti chez les criminels, directement du pouvoir, à partir de stock commandé au nom de l'institution policière, mais qui était gardé ailleurs, avant d'être distribué dans le monde des criminels.

Dans ce contexte, M. Martel ly a été demandé d'expliquer le fait que « *des fusils d'assaut ap partenant à la PNH se retrouvent entre les mains des dirigeants de gangs* ». Dans la foulée, il lui a été demandé d'établir les relations qu'il a avec Ti Lapli, chef du gang de Gran Ravin. Aussi bien le rôle qu'il a joué dans l' « *assassinat de Tèt Kale* », ancien chef de Gran Ravin et son « *remplacement par Ti Lapli* ».

Autre question pertinente sur l'assassinat de Tèt Kale

On pourrait dire que la prochaine question sur Tèt Kale serait susceptible d'inquiéter Sweet Mic key, parce que cela donne l'impression qu'il serait soupçonné d'avoir joué un rôle quelconque dans ce crime, si ce n'est le principal.

C'est pourquoi lui a été posée la question selon laquelle « *Pour quoi, après l'assassinat de Tèt Ka le vous avez dit à Ti Lapli de récupérer des fusils Galil 5.5 mm, ap partenant à la police, des mains de Tèt Kale et Chrisla, chef de gang de Ti Bois* » ?

L'autre question sur le gang de Base 257 a demandé « *quelle autre tâche vous avez assigné au gang Base 257 en dehors d'attaquer les manifestations publiques contre le gouvernement en 2014 ?*».

Le beau-père défunt de Martelly a-t-il frôlé l'interrogation fédérale aussi ?

Il semble que le beau-père de Michel Martelly, Edouard Saint-Rémy, dit Béby, mais identifié par les agents fédéraux, sous le nom «*Joseph-Léon Saint-Rémy* », ait décédé avant qu'il ne soit convoqué, à son tour, pour interrogation.

En effet, la question relative à M. Saint-Rémy le présente com me « *responsable de la sécurité du Palais national d'Haïti* ».

Voici la question qui concerne M. Saint-Rémy : « *Où sont les rapports que votre parent Joseph-Léon Saint-Rémy, responsable de la sécurité du Palais national d'Haïti, vous a donnés sur la gestion du stock d'armes achetés et appartenant à la Police Natio na le, mais contrôlé par le Palais national, qui les garde au Palais*».

Parlant de fusils Galil appartenant au Palais, dont 54 ont disparu, la question posée à Michel Martelly a demandé pourquoi on a perdu les traces de ces armes, «*durant votre mandat entre 2013 et 2016* » ?

Les interrogatoires de Mi chel Martelly, en cours, qui en trent dans le cadre d'une enquête globale, dont les personnes ci blées sont nombreuses, ne finiront pas de sitôt. Car les acteurs criminels, au plus haut niveau du pouvoir, ce croyant omnipotents, n'avaient aucune retenue. Dans ce cas, il faut dire que les agents fédéraux ont du pain sur la planche.

Cela veut dire que, aux États-Unis, les avocats se préparent à faire leur beurre. Car à aucun mo ment, dans l'histoire contemporaine, il n'y avait d'occasions de défendre des dossiers. Mais il faut se rappeler aussi que, en Haïti, le « *Pillage PetroCaribe* » ayant pris fin, c'est le moment de rapatrier les comptes placés off-shore.

Rappelons que, sous le régime de Martelly, la plus haute auto rité à avoir placé, au moins une commande d'armes, soi-disant pour le compte de la Police nationale, Laurent Salvador Lamothe, Pre mier ministre, en collaboration avec son ami avocat Salim Sukar, avait opté pour détourner ces ar mes. Un gros scandale avait alors éclaté autour d'un stock d'armes automatiques Galil commandé au nom de la PNH. Cette cargaison d'armes, commandée en Israël, avait transité par le Cana da, pour tromper la vigilance de la Douane américaine.

M. Salim avait intenté un procès, en diffamation, à l'encontre de Parnel Duverger et l'activiste politique Joël Deeb, qui avait mal tourné pour le plaignant, le juge ayant rendu un verdict défavorable pour Salim Sukar.

On saura si les autorités américaines avaient pu déjouer cette ruse de l'équipe Martelly-Lamothe.

L.J.

DE BROSSE & STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse

Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE MAL-PRACTICE

182-38 Hillside Avenue **(Suite 103)**

Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

Jounal 14 -21 mai 2025.qxp_HO 5/15/25 5:17 AM Page 3

Mes souvenirs d'Eddy Lévêque

(Première de trois parties)

Par Eddy Cavé

Dans ce long article publié ici en trois parties, j'évoque les souvenirs de près de huit décennies d'amitié que j'ai entretenues avec le défunt. Je traite aussi de son engagement dans l'action humanitaire et des traces qu'il a laissées non seulement dans le petit monde des traces, mais aussi partout où il a mis les pieds.

À notre entrée à l'École Frère Pau lin de Jérémie, en 1946, notre premier professeur s'appelait Sé jour Cajoux. Cet homme de belle taille, au port altier et à la prestance d'un officier de l'Ar mée n' avait pas la moindre tendance à l'autoritarisme et il nous aimait comme son propre fils Paul. Cet homme au physique imposant était l'exemple parfait du bon pè re de famille devenu éducateur par amour du métier. Photogra phe à temps partiel, il avait son studio à l'entrée de sa résidence du bas de la Grand-Rue, mais il photographiait gracieusement ses élèves à l'école même. C'est ainsi qu'en nous prévoyant une amitié éternelle, il a, un jour, photographié les trois Eddy de sa classe : Eddy Lévêque, Eddy Julien et Ed dy Cavé. Les deux premiers ont effectué un parcours rectiligne et sont allés droit vers le but qu'ils visaient. Eddy Lévêque voulait être médecin et il s'est spécialisé aux États-Unis en physiatrie et réhabilitation, tandis qu' Eddy Ju lien, qui avait toujours eu la vocation, a mis sa vie au service de sa foi et a opté pour la prêtrise.

Quant au troisième larron, l'auteur de ces lignes, il avait ca ressé le rêve d'être professeur de philosophie, mais il s'est, par la force des choses, contenté de traverser les portes qui s'ouvraient devant lui après la perte d'une bataille : la grève des étudiants de 1960-1961. Il a ainsi fait son droit et œuvré tour à tour dans les do maines de la banque commerciale, de la banque centrale et des sta tistiques économiques avant de se recycler au Canada dans la traduction économique et juridique. Le voici aujourd'hui, devenu par défaut historiographe et gardien de la mémoire collective de sa vil le, en train de dire aux contemporains et à la postérité qui était Eddy Lévêque. Ce, après leur avoir rappelé qui étaient les con disciples Eddy Julien, Jean-Clau de Samedy, Serge Picard, Jean-Claude Fignolé, Frédéric (Dak) Cadet et Joseph Dieufène Azor.

Par un de ces déroutants capri ces du destin, le condisciple Jean-Claude Chassagne, qui est omniprésent dans nos souvenirs d'enfance, est actuellement en train d' organiser à Atlanta les funérailles de son épouse née Frédérique (Di di) Jean. Le professeur Séjour avait bien raison de nous photographier tous, car ces amitiés nées dès la classe enfantine dont il avait la charge étaient appelées à survivre aux épreuves combinées de la distance, du passage des ans, du déracinement et de l'exil. À preuve cette photo des trois Eddy prise à New York au mois de juin 2010, lors du lancement de mon premier livre *De mémoire de Jé rémien : Ma vie, ma ville, mon village.*

Les trois Eddy, de g. à d., Eddy Julien, Eddy Cavé et Eddy Lévêque.

Eddy Lévêque, le leader du trio, ayant décidé un jour que nous nous appellerions « Tokay » entre nous, nous avons pris l'habitude de nous interpeler et de nous appeler ainsi. Ordéa a retrou vé la petite photo du trio prise en 1946 par le professeur Séjour et elle m'a promis de me l'envoyer dès qu'elle la retrouvera. En 2010, Jean-Claude Chassagne et Dak Cadet se joignaient aux trois Eddy à un restaurant du quartier d'Eddy Lévêque à Long Island pour participer au lancement de mon premier livre de souvenirs sur Jérémie.

Eddy Lévêque était un personnage fascinant qui, sous des dehors de bonhomie et de simplicité dissimulait un modèle d'humanisme, de militant des bonnes causes et de travailleur de l'om bre. C'était aussi un lutteur infatigable qui avait horreur des projecteurs et faisait tout pour passer inaperçu. Donc, une sorte de militant clandestin, un bénévole pres que anonyme qui, toujours sur le qui-vive, volait sans préavis au secours des populations dévastées par des cataclysmes naturels, des inondations, des ouragans, etc. Tout le contraire de l'ami commun et condisciple Serge Picard qui faisait beaucoup de bruit dans les médias.

Sa carrière de bénévole des secours d'urgence a commencé dès les lendemains du cyclone Ha zel qui a dévasté presque toute la Grand'Anse en octobre 1954. Nous avions alors 14 ans et, dès l'été de nos 15 ans, nous allions faire partie des brigades de jeunes mobilisés dans les opérations de distribution des rations alimentaires apportées par un bateau américain du nom de Saïpan. La disparition de son père, décédé à 36 ans à l'époque, le place en quel que sorte dans un rôle d'assistant-père d'une famille de six enfants. Il s'affirme aussi comme le pôle d'attraction du petit groupe de camarades de promotion qui s'orienteront en majorité vers la médecine, soit Didier Cédras, Jean-Claude Samedy, René Hé rard, Frédéric Cadet et Ser ge Pi. card. Sa débrouillardise légendaire et sa personnalité de leader da tent sans doute de cette époque.

En revenant d'un après-midi de football à *Sou Planton* avec Didier Cédras et Serge Pierre, Eddy fait la connaissance d'Or déa Azor et perd pour ainsi dire la tête. C'est le coup de foudre et, surtout, la naissance d'un grand amour qui se perpétuera même au-delà de sa mort. L'âme sœur le suivra à Port-au-Prince durant ses études de médecine, puis pendant ses deux années de résidence, la première à Croix-des-Bouquets, la seconde au Centre de santé du Portail Léogâne. À cette étape de sa carrière, il aura un patron exem plaire en la personne du Dr Hé noch Titus, réputé pour ses idées socialistes et sa vision hautement humanitaire de la pratique de la profession.

Après avoir réussi ses examens d'équivalence aux États-Unis, Eddy s'installe à New York où il commence à travailler en 1969 au très réputé *Kings County Hospital Center* de Brooklyn. Combinant harmonieusement vie de famille, travail et engagement social. Il se spécialise alors en physiatrie et en réhabilitation, tout en contribuant activement à l'édu cation de ses trois enfants Gre gory, Ordith et Bernard. C'est pendant cette tranche de sa vie passée à New York qu'il aura comme patient l'ancien président en exil Daniel Fignolé avec qui il développera une relation de grande confiance.

Lorsqu'en avril 1986, soit deux mois après le départ de Jean-Claude Duvalier pour l'exil, Daniel Fignolé revient au pays, c'est un homme terriblement di minué par 29 années d'un douloureux exil que les foules mobilisées par son ancien parti politique, le MOP, ovationnent dans les rues de Port-au-Prince. Sa san té chancelle et les deux hom mes forts du pays, Henri Namphy et William Régala, font discrètement tout ce qui est en leur pouvoir pour essayer de l'aider à remonter la pente. Le médecin qu'ils retiendront pour accompagner le mourant à New York et tenter de sauver sa vie sera nul autre que notre ami Eddy Lévê que.

Tokay s'acquitta avec honnêteté, compétence et patriotisme de cette délicate mission, mais le mal était déjà fait. Selon une rumeur assez vraisemblable, le patient collabora très peu avec ses médecins après avoir découvert certai nes irrégularités commises dans la gestion des fonds du Parti après son retour en Haïti. Dans les derniers jours du mois d'août suivant, Eddy revenait au pays avec la dépouille et la famille de l'ancien président pour les funérailles nationales. Il s'était acquitté de sa délicate et importante mission avec une telle discrétion qu'en de hors des cercles proches du pouvoir, de la famille et du Parti, très peu de gens le surent.

Comme ce fut le cas pour le président Estimé, mort en exil en juillet 1953, le cercueil de Daniel Fignolé fut d'abord exposé au Palais législatif où des milliers de sympathisants défilèrent pour rendre un dernier hommage à ce leader populaire tant redouté des défenseurs du *statu quo.* Par pure coïncidence, j'étais en vacances à Port-au-Prince cette semaine-là avec mon épouse Monique et c'est sur place que j'ai appris le rôle que l'ineffable Tokay avait joué au chevet de l'illustre professeur.

(À suivre)

Eddynold@gmail.com

Ottawa, le 6 mai 2025

HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

Jounal 14 -21 mai 2025.qxp_HO 5/15/25 5:17 AM Page 4

FÊTONS AVEC LES MAMANS DANS LES CAMPS DES DÉPLACÉS EN HAÏTI

La « Fondasyon Ayisyèn pou devlopman ekonomik ak sosyal (FONADES) » appelle la communauté internationale à renforcer son soutien aux personnes déplacées en Haïti

La ***FONADES*** et la ***Fondasyon Flanbwayan Sèvis*** continuent de faire preuve d'une résilience re marquable face aux défis de l'heure. Les déplacés font face à d'énormes difficultés dans les sites d'hébergement, notamment de pénuries alimentaires, d'infrastructures, de soins de santé dé bordées et d'un manque de produits de première nécessité.

En effet à l'occasion de la Fête des Mères, le 25 mai prochain, la ***Fonades*** sollicite un appui financier pour organiser des activités à l'occasion de cette fête, afin de mettre un sourire sur les visages de ces femmes démunies, pourtant courageuses, vivant dans ce site d'hébergement, à l'École Municipale Pierre Labitrie, à Delmas 31, faubourg de Port-au-Prince.

Nous envisageons de leur donner des plats chauds et réaliser des activités culturelles pour leur donner de la joie. Il s'agit d'une participation de votre part, selon la mesure de la vase de bénédiction que Dieu vous accorde; mais votre grain de sel dans cette initiative sera très bénéfique pour ces femmes en situation difficile.

En tant que Travailleuse hu manitaire, j'ai pris l'engagement de travailler sans relâche pour soutenir ces familles qui ont tant besoin de notre aide. Plus de 700 000 personnes, dont plus de la moitié sont des enfants, sont aujourd'hui déplacées à l'intérieur d'Haïti, selon un récent rapport de l'Organisation Internatio nale pour les Migrations (OIM).

La ***Fonades*** est une organisation à but non lucratif, créée pour promouvoir la cause sociale de la société haïtienne. Bien que sa mission principale soit d'aider les enfants les plus pauvres dans le domaine de l'éducation, pendant cette période de crise sociale ayant causé la fuite de beaucoup de personnes de leurs demeures, pour échapper à la violence effrénée des gangs armés, la fondation joue un rôle de facilitatrice des efforts déployés dans la collecte de fonds pour venir en aide aux déplacés hébergés dans le camp aménagé dans la sphère de cet éta blissement, l'Ecole Munici pale Pierre Labitrie.

Il s'agit d'un effectif de 3 000 (trois mille) personnes, réparties en 800 familles, y compris treize (13) personnes à mobilité réduite ; 58 enfants de 0 à 11 mois ; 193 en fants de un à 5 ans ; de 196 en fants de 6 à 11 ans ; de 203 adoles cents de 12 à 17 ans ; 1 903 adul tes, dont la plus âgée a 59 ans ; 198 autres adultes, de 60 ans à X. Parmi ces personnes figurent 67 femmes qui y sont avec leurs enfants, sans présence ni assistance de leurs maris, 6 enfants non accompagnés, 4 femmes encein tes et 6 personnes blessées.

Pendant notre visite sur le terrain, nous avons constaté qu'un réchaud est utilisé pour desservir environ 15 familles. Si quelqu'un voudrait nous contacter pour faire un geste particulier à l'une de ses courageuses mères, nous sommes joignables au téléphone.

Marie-Florence François, Coordonnatrice de projet. Tel. : 509-4848-5790, utilisable pour des transferts ***mon cash***. Pour ceux qui sont à l'étranger, le compte bancaire, en dollars, à la Sogebank, est 2511106946 et le compte en gourdes: : 49 37 40 01 37 98 80 12

cette Femme est la mère de 5 enfants, dont 2 paires de jumeaux.

L'Agriculture Urbaine, une solution prometteuse pour contrer l'insécurité alimentaire en Haïti

Par Jean Michel Castor *

L'insécurité alimentaire est un problème majeur en Haïti, touchant une grande partie de la po pulation, exacerbée par des facteurs tels que la pauvreté, les catas trophes naturelles et l'instabilité politique. Face à cette problématique, l'agriculture urbaine émerge comme une solution innovante et efficace pour lutter contre l'insécurité alimentaire dans les villes haïtiennes. Dans cette publication, nous examinerons comment l'agriculture urbaine peut contribuer à améliorer la sécurité alimentaire en Haïti par la production locale, la durabilité environnementale et la mobilisation communautaire.

Tout d'abord, l'agriculture ur baine permet de produire des aliments localement, réduisant ainsi la dépendance aux importations. En Haïti, de nombreux produits alimentaires sont importés, ce qui augmente les coûts et rend les den rées alimentaires inaccessibles à une grande partie de la population. En développant des jardins urbains et des exploitations agricoles sur les terres vacantes ou les toits des bâtiments, les citadins peuvent cultiver des légumes, des fruits et des herbes aromatiques. Cette production locale permet non seulement de diversifier l'alimentation, mais également d'amé liorer l'accès à des aliments frais et nutritifs. De plus, la culture ur baine peut participer à la création d'un circuit court, mettant directement en relation producteurs et consommateurs, ce qui est bénéfique à la fois pour l'économie lo cale et pour la qualité des aliments.

Ensuite, l'agriculture urbaine peut contribuer à la durabilité envi ronnementale en promouvant des pratiques de culture respectueuses de l'écosystème. Les techniques telles que la permaculture, le com postage, et l'utilisation de systè mes aquaponiques ont le potentiel de minimiser l'impact environnemental tout en maximisant la production alimentaire. En encourageant ces pratiques, les villes haïtiennes peuvent non seulement améliorer leur approvisionnement alimentaire, mais également réduire leur empreinte écologique. Par ailleurs, l'agriculture urbaine aide à lutter contre l'érosion des sols et la dégradation de l'environnement urbain, favorisant ainsi un cadre de vie plus sain et plus équilibré.

De plus, l'agriculture urbaine a un rôle social essentiel dans la mobilisation communautaire. En rassemblant les citoyens autour de projets de jardinage, elle favorise les échanges de savoir-faire et renforce la cohésion sociale. Les initiatives communautaires en couragent les familles à participer à des activités de culture, ce qui leur permet d'acquérir des compétences agricoles et de sensibiliser sur l'importance de la nutrition. Ces projets peuvent également viser des groupes vulnéra bles, comme les femmes et les jeu nes, en leur offrant non seulement une source de nourriture mais aussi une opportunité de re venus. Ainsi, l'agriculture urbaine peut contribuer à renforcer les communautés, leur permettant de prendre en main leur sécurité alimentaire.

L'agriculture urbaine apparaît comme une solution prometteuse pour contrer l'insécurité alimentaire en Haïti. Par la production locale, l'adoption de pratiques durables et la mobilisation communautaire, elle offre des perspectives d'amélioration significatives pour l'accès à des aliments nutritifs et abordables. En intégrant cette approche dans les politiques agricoles et urbaines, le pays pourrait non seulement améliorer la sécurité alimentaire mais aussi renforcer la résilience des communautés face aux défis économiques et environnementaux.

*** Jean Michel Castor, ing.**
Étudiant en Agroforesterie
Entrepreneur agricole
Coordonnateur OREAYITI
www.oreayiti.org
11 mai 2025
Lahatte Mocoyo, Plateau de Fond-des-Nègres, Haïti.

Jounal 14 -21 mai 2025.qxp_HO 5/15/25 5:17 AM Page 5

DANS LA FOULÉE DE LA DESTRUCTION PAR LE FEU D'AUTOMECA

Assassinat crapuleux d'un homme d'affaires dans la cour de CHODECOSA

Un crime commis en représailles contre Automeca et le client du pouvoir...

Suite de la page 1

dans lequel il essayait de s'échapper, se soit heurté à un mur.

Selon ce qu'ont rapporté les témoins, Élie Joseph, qui s'apprêtait à s'engager vers la sortie, vraisemblablement pour quitter ces lieux, avait vite compris que les malfrats, qui se trouvaient dans un véhicule blindé, étaient après lui. Aussitôt il a lancé son véhicule en marche arrière, se heurtant à un mur.

Laurent Tesserot

Les meurtriers ont pénétré dans la cour, derrière lui, avant de lui tirer dessus et repartir, comme si de rien n'était. Toto Joseph a été retrouvé, immobile, dans son auto, baignant dans son sang. Les amis de l'homme d'affaires, ainsi que des membres du personnel de son entreprise avaient encore quelque espoir qu'il était encore en vie. Un faux espoir, qui a vite changé en cette macabre réalité.

Un crime commis en représailles

Le concessionnaire automobile Automeca, propriétaire de l'entrepreneur Laurent Tesserot, situé sur la Route de l'Aéroport, a été incendié, dans la nuit du 6 au 8 mai.

Bien que le bilan des dégâts n'ait pas été établi par les propriétaires, on peut parier qu'ils se chif frent à des millions. Si les premiè res informations disponibles faisaient état d'un accident, dans une intervention diffusée sur What's App, le chef de la coalition « *Viv Ansanm* », Jimmy Chérizier, alias « *Barbecue* », attribue cette destruction à un incendie délibérément allumé. Il s'agit, dit-il, d'une action punitive contre Laurent Tesserot, propriétaire d'Autome ca, fournisseur de dro nes kamikazes au gouvernement haïtien.

Bien que, suite aux attaques de ces engins dirigées sur les bandits là où ils élisent domicile, les autorités policières se gardent d'en faire le bilan, par rapport au nombre de décès et de blessés, des vidéos vues sur What'sApp parlent de dizaines de morts. Ou bien d'un nombre de morts fixé à jusqu'à 80 enregistrés à Village de Drieu, et dont ont fait état des journalistes, qui semblent avoir des liens avec la PNH. Il faut également attirer l'attention sur le silence de Barbecue, en ce qui concerne de telles informations. C'est donc le silence partout, par rapport aux dégâts provoqués dans les rangs des bandits par les drones kamikazes.

Élie Joseph identifié comme partenaire de Laurent Tesserot

Quand bien même Barbecue aurait révélé une action punitive, dans l'incendie d'Automeca, il n'a pas jugé nécessaire de parler des motifs de l'assassinat d'Élie Joseph. Toutefois, une source poli cière a informé que la Police, dans le Sud-Est, a procédé à l'interpellation, à Jacmel, d'un « *membre dangereux* » des gangs , en relation avec l'incendie à Automeca.

Le concessionnaire Automeca, sur la route de l'Aéroport incendié, dans la nuit du 7 au 8 mai 2025.

Selon des proches d'Élie Jo seph, l'hommes d'affaires, qui n'a pas de famille, disait qu'il avait reçu des menaces de mort anonymes, sans en avoir fait part aux autorités policières. Tout compte fait, il négligeait de pren dre des mesures de sécurité pour éviter le mauvais sort qu'on s'apprêtait à lui faire.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE : GEL IMMÉDIAT DES AVOIRS DES PERSONNES SANCTIONNÉES

Des anciens chefs d'État, ex-parlementaires et hommes d'affaires dans les lunettes de la Justice

Le Système judiciaire a-t-il les moyens de la politique dont l'application est demandée ?

Suite de la page 1

des instructions, au ministre de la Justice, qui n'a pas tardé, à son tour, à lancer le chef du Parquet dans cette initiative.

En effet, Patrick Pélicier, mi nistre de la Justice et de la Sé curité publique, a instruit le commissaire du gouvernement de Port-au-Prince, Frantz Monclair, pour qu'il ouvre une enquête sur les activités financières de ces individus.

En effet, sur recommandation du ministre de la Justice et de la Sécurité publique, Me Patrick Pélissier, le commissaire du gouvernement de Port-au-Prince, Me Frantz Mon clair, est instruit d'enquêter sur les activités financières de ces citoyens, sur lesquelles il y a présomption d'illégalité. Dans le même ordre d'idées, il est également demandé que, paral lèlement à l'enquête, sont ap pelées à être lancées, toutes les institutions spécialisées et de contrôle financier doivent être mises en route vers un seul et même objectif. Il est aussi recommandé que soit gelés, dans l'immédiat, tous les comptes en banque de ces personnes, y compris ceux de leurs collègues et associés. M. Patrick Pélissier rappelle au commissaire du gouvernement de Port-au-Prin ce, que cette demande fait suite à la démar che lancée par son ministère, voilà déjà deux mois, pour sensibiliser les missions diplomatiques de pays ayant censuré, dans l'échange d'informations relatives aux dossiers des personnes frappées de sanctions.

Frantz Monclair

Le chef du Parquet lancé sur un terrain piégé

Aucun doute, le ministre de la Justice s'est mobilisé contre la corruption et ses attributs, et qui font flèche de tout bois, dans l'administration publique haïtienne, après avoir été lancé par le chef du gouvernement, suivant, à son tour, Fritz Alphonse Jean, dont la lettre à Alix Didier Fils-Aimé, s'est immédiatement mise en route.

Mais au rythme des scandales, qui éclatent, au sein et autour du CPT, il est donc nécessaire de faire le nettoyage qui s'impose, afin que nul ne cherche prétexte.

Car, tant au niveau des ministères qu'à celui des directeurs généraux et des entreprises d'État, la corruption montre le nez à chaque coin. Jamais, dans l'histoire récente d'Haïti, les fonctionnaires n' étaient à ce point « *malhonnête* », dans la gestion des affaire publiques. Il semble que personne ne veuille se laisser damer le pion par son collègue. Alors que, à tout bout de champ, les hauts fonctionnaires de l'État se font dénoncer, personne n'a honte d'être le prochain. Il semble que ces scandales ne cessent d' éclater, dans l'administration pu blique et que le nombre s'accélère au quotient. Peut-on se rappeler combien il y en a eu, ces dernières semaines ? Combien, cette dernière semaine ?

En clair, Patrick Pélissier a lancé son initiative sur un terrain piégé. Or, personne ne semble avoir l'habilité d'appliquer le frein sur cette machine infernale qu'est la corruption. Pourtant, per sonne n'ose demander comment arrêter cet engin, qui ne cesse de multiplier les corrupteurs. Mais arrê tons un instant pour demander à ceux qui refusent de prendre leurs responsabilités, et de po ser la première pierre du changement.

Ce changement de direction n'arrivera pas. Car le «*système d'administration tournante* » n' évolue pas uniquement au niveau du CPT, c'est toute l'administration publique qui est contaminée. Et le scandale à neuf têtes, qui y prévaut est la principale cause de la corruption ayant la tête dure au sein des sept citoyens attendant leur tour pour s'enrichir. Ceux qui n'ont aucune chance d'ac-

Suite en page 9

Jounal 14 -21 mai 2025.qxp_HO 5/15/25 5:17 AM Page 6

GRENN PWONMENN

Ayiti bay move grenn, men kèk bon grenn tou !

Mwa me ane sa a vin byen chaje. Se pa sèlman fèt drapo a, 18 Me, k ap tonbe dimanch k ap vini an, ki retni atansyon nou. Gen lòt sitiyasyon, nou ka menm di evénman ki fè gwo bri deyò a, kote non Ayiti site, pou sa k mal e pou sa k byen tou.

Asireman, nou te li youn atik nan jounal semèn pase a, nan premye paj, ki fè gwo eskandal deyò a. Se te sou Michel Joseph Martel ly (Mateli)a, ki bay tèt li non « *Ban di Legal* ». Enben jan nou te wè sa, DEA (Drug Enforce ment Administration), youn branch nan gouvènman federal Etazi ni an, te konvoke msye. Kon prann byen ke konvoke pa vle di arete, jan anpil mounn gentan di. Se mande yo te mande msye vin nan biwo DEA, pou zafè ki konsènen l. Men lè se DEA ki konvoke w, ou tou konprann ou pran nan mera.

E wi, Bandi legal Ayiti a pran nan mera. Se poutèt sa li te prezante nan biwo DEA a avèk 2 avo ka ameriken pou defann ni, pou ede l nan reponn kesyon yo te pral poze l. Tousuit, mounn konnen si gen DEA nan kesyon an, se kesyon dwòg ki fè yo fouke gwo bandi a, Mateli, li menm. Men se pa kesyon dwòg ase ke DEA okipe. Gen kesyon tèroris tou. La tou, bagay yo vin pi konplike. Pi devan m a ban nou plis sou sa.

Agoch, pap Leo IVX ak kadinal Chibli Langlwa, premye kadinal ayisyen..

Gang Ayiti se tèroris entènasyonal, sitou Viv Ansanm ak Gran Grif

Sè twouve ke, nan dat 29 avril, *Associated Press,* ki se youn òganizasyon nouvèl ki byen souche, te mete youn koze deyò sou gang Ayiti yo, pou di ke administrasyon prezidan Trump lan te di Kon grè, sètadi senatè ak depite yo *(Congresspeople),* li pral deklare gang ann Ayiti yo « *teroris entènasyonal* » menm jan li te fè sa, nan mwa fevriye, pou 8 òganizasyon gang nan Lamerik Latin nan, ki t ap opere pa anba Ozeta zini. Pami yo the gen gang ki soti nan peyi Venezwela, ki fè pati òganizasyon ki rele *Tren de Aragua* a.

Vwala ke nan dat 2 me, sèlman 3 jou pita, gouvènman Trump lan fè deklarasyon an vre. Se Marco Rubio, ki se sekretè Deta, jan yo rele minis Afè etranjè Ozetazini, ki te pran lari pou li. Nan deklarasyon li te fè sou kesyon gang ann Ayiti yo, li lonje dwèt sou 2 gwoup an patikilye :

Premyèman se *Viv Ansanm*, ki opere plis nan zòn Pòtoprens ak ozanviwon, anvan chèf yo, Jim my Chérizier (Cherizye), ke n konnen sou non Barbecue (Babe kyou), te monte nan zòn Plato Santral, nan dat premye avril pou li t al pran kontwòl vil Mirebalais a (Mibalè), toupre fwontyè ak Repiblik dominikèn. La tou, kesyon gang nan vin pran youn lòt koulè. Otorite dominiken yo pa pran sa alalejè. Asireman, yo te gentan di Rubio, ki bon zanmi yo, sitiyasyon Ayiti a depase lèbòn.

Dezyèm gwoup gang ke sekretè Rubio te lonje dwèt sou li a se *Gran Grif,* ki opere nan depat man Latibonit. Nou ka di se gang sa a ki fè pi gwo masak ki genyen, ki atake biwo Lapolis yo, touye polisye e menm pran kontwòl kèk komisarya. Se menm gang *Gran Grif* sa a ki te arrive touye 2 nan polisye Kenya yo, ki fè pati Mi syon entènasyonal pou bay Lapo lis Ayiti sipò pou met Sekirite nan peyi a. Pou fè non an pi kout, yo rele l MSS. Kou w di sa, yo konnen de kilès w ap pale. Enben lè gang Ayiti yo touye ofisye MSS, la tou yo tounen « *tèroris entènasyonal* ». Ameriken pa menm bezwen Dominiken atire atansyon yo sou jan gang Ayiti yo vin youn mennas, pa sèlman pou Ayiti.

Prezidan « Bandi legal » Ayiti a fè pati tèroris entènasyonal

Vwala ke bra ansyen prezidan Ayiti a, Bandi legal la (Mateli), pral pran nan moulen. Paske lè sekretè Deta Marco Rubio te fè deklarasyon sou gang Ayiti yo ki se « *tèroris entènasyonal* », li te lonje dwèt tou sou mounn ki finan se yo, ki fè yo jwenn zam ak mini syon, menm ki te òganize yo.

Se konsa gang a kravat vin twouve yo nan menm pozisyon ak gang a sapat. Yo menm tou, yo vin pase pou « *teroris* ». Alò, se la a m oblije eksplike n ke gang nou wè k ap opere ann Ayiti kounnye a, se Mateli ak ansyen mnis Afè etranjè l, ki te vin Premye minis tou, ki te kòmanse òganize yo apa ti de rès gang prezidan Jean-Ber trand Aristide (Aristid) te òga nize yo lè l te tounen soti ann egzil dore nan Washington, nan dat 15 oktòb 1994. Lè sa a yo te gen non « *chimères* », men se te gang ofisyèl, ki te pito pran non tankou Lame Rouj, Lame Saddham Hus sein, Lame Dòmi nan bwa, Lame Rat pa Kaka, menm Lame Kani bal. Se yo menm ki te vin fè gwo operasyon gang ki te rele Opera syon Bagdad la, ki te lakòz anpil mounn pèdi lavi yo.

Alò, Mateli ak minis li an, Laurent Salvador Lamothe (La mòt) te kopye sou Aristid pou monte gang pa yo, ki vin pran libète yo, paske yo vin rich koun nyea a, nan fè kidnaping, touye mounn, vyole medam yo, menm ti demwazèl ki panko menm fin fòme. Antretan, menm otorite etranje, diplomat, ki te konn boule ak yo, t ap suiv sa yo t ap fè pa anba. Pa bliye ke se youn lòt sekre tè Deta ameriken yo rele Hillary Clinton, Madan prezidan Bill Clinton, ki te ranje pou Bandi le gal la vin prezidan ann Ayiti, nan lane 2011.

Kounnye a se youn lòt sekre tè Deta ameriken, Mako Woubyo (Marco Rubio), k ap denonse gang Ayiti yo, ke administrasyon Trump lan rele « *tèroris entènasyonal* ». Kòm nou deja di, anons lan fèt nan dat 2 me, epi 5 jou pita, nan dat 7 me, DEA mande pou Bandi legal Ayiti a pou l prezante nan biwo l pou reponn kesyon sou zanmitay li ak gang Ayiti yo. Epi Ayisyen kouri di yo arete l. Sa poko rive. Men msye pa ka de plase kite peyi isit nenpòt ki lè li vle. Se konsa, apre « *konvokasyon* » DEA a, msye te konprann li te ka akonpaye madanm ni, So phia Martelly, an Repiblik domi nikèn kote papa madanm nan te byen mal. Enben otorite yo k ap suiv msye san l pa konnen, te blo ke l, jedi pase, nan ayewopò Mia mi, yo pa kite l monte avyon an. Men Sofya Mateli te ale. Malerèz man, papa a mouri e Mateli pa t ka asiste antèman an.

Antouka, sa nou wè k ap pase Mateli a se twòkèt la, chay la dè yè. Mounn ki kouri di yo arete l la, ka pale twò vit, men nou pa ka di nou p ap rive la. Epi sa k pi rèd la se pa msye sèlman, antan ke gang a kravat ki pral jwenn pinisyon yo merite. Vrèman msye se youn move grenn Ayisyen, ki sal non peyi a. Jan yo di pawòl la, « *Ba li sa l merite !* Epi zòt mèt mete bab nou alatranp !

Men younn nou ka di se youn bon grenn pou Ayiti

Nou pa ka fèmen bwat koze a, san nou pa di kichòy sou youn bon grenn ki souche ak Ayiti, menm de lwen. Asireman, nou suiv sa k pibliye nan jounal, ki sou tout rezo sosyo, video bò isit bò kòtbò, sou nouvo Chèf Siprèm Legliz katolik la, Kadinal Robert Pre vost. Se pa sèlman ke se premye pap ameriken, men msye gen souch li ann Ayiti, paske manman l ak gran papa l te soti Ayiti. Jan yo bay rasin fanmi an, msye se desandan *« des Créoles de New Orleans (Nouvelle Orléans) »* nan eta Louisiane (Lwizyán), kote anpil blan, milat e menm nwa te kouri vini lè lagè pou ende pandans Ayiti te eklate, apre seremoni Bwa Kayiman an, nan dat 14 out (daou) 1791.

Epi fanmi ti bonnonm ki te pral fèt nan zòn Chikago a, te kite Lwizyán pou vin tabli yo nan *Cook County,* kote vil Chikago a ye. Vwala ke se la Robert Prevost, ki bay tèt li non *« Pape Leo XIV »* (14) te fèt. Nan rechèch ki fèt, yo jwenn ke fanmi l te soti Ayiti. Sa fè gwo bri, gen mounn ki di se pa vre. Men msye gen 2 frè ki pi gran pase l, epi nou te wè younn ladan yo, John Prevost, nan televizyon k ap eksplike gran paran yo bò manman te sot Ayiti. Men AP, CNN, ABC pran repete menm koze a.

Michèl Mateli, an teni Sweet Mickey.

Wi, mezanmi, Pap Leo se youn bon grenn nou ka di gen relasyon ak Ayiti. Nou swete ke li ka fè youn vizit lakay lè nou pa atann. Li ka fè menm jan ak Pap Jean Paul II (2), ki te debake ann Ayiti, nan dat 9 mas 1983. Apre li te bese bo tè a, nan ayewopò Pòto prens lan, li te fè youn deklarasyon la devan Jean-Claude Duva lier ak madanm ni, Michèle Ben nett. Apa de bèl pawòl li te di ke *l « pote lapè ak lajwa Segnè a pou nou »* li te di byen klè : « *Fòk bagay yo chanje nan peyi a* ». Wi, mezanmi, Ayiti bezwen tande pawòl konsa ankò soti nan bouch nouvo pap la **:** « *Fòk sa chanje !* » Epi nou di : Amèn ! ! !

TiRenm/
Grenn Pwonmennen
raljo31@yahoo.com

HAITI OBSERVATEUR
Lè manke gid, pèp la gaye !
WWW.HAITI-OBSERVATEUR.CA

Jounal 14 -21 mai 2025.qxp_HO 5/15/25 5:17 AM Page 7

HAPPENNINGS!

Continued from page 1

Haiti is part, decided, on April 12, 2024, in concert with the bigwigs of the international community, to set-up the CPT, to govern Haiti. And on April 25, that year, the nine members of that novel style of governance were sworn in, at the National Palace, in Port-au-Prince.

Based on what was published at the time of their taking the reins of the nation, they were *"to exercise the powers and duties of the president of Haiti either until an elected president is inaugurated, or until 7 February 2026. Which ever comes first."*

Elections are not the concern of the CPT

Of course, no elections have been held since CPT assumed office. Therefore, no president has been elected. No one believes that elections promised before year's end will occur, not with the gangs in control of so much territory, especially in the West Department, where the capital is, and in the Artibonite Department, adjacent to the West. It's a joke when the Haitian authorities say they will organize the elections in areas not under gang control.

According to Washington-based Alex St. Gardien Jecrois, an expert in electoral matters, he puts voter participation in the West at 40% and at 16% in the Artibonite. If those two departments, with 56% of potential voters are out of the game, there's no way talking about "inclusive democratic elections," even if they were to be held in the other eight departments, which account for only 54% of the voters.

Indeed, even the CPT doesn't believe in the possibility of elections, according to a post we've read on social networks, in which the current president of the rotating CPT presidency, Fritz Alphon se Jean, supposedly wrote to the CARICOM leadership, asking for a two-year extension of the mandate of his group of presidents.

The CPT denies that such a request was made. *Lequoti dien 509*, a press organ, reported on May 9, that *"no such request has been made."* The publication quo tes Bendy Thilias, the Secr etary of State for Communica tions, who states: *"We're diligently working, doing all that's possible to reestablish security, organize the constitutional referendum and organize the elections this year."* Not very convincing when one ob serves what's happening with the gangs who have yet to be defeated.

We stand by our oft-repeated statement, first published in Creo le and translated into French and English: *"As long as the gang is sue isn't settled, nothing can be settled in Haiti."* That includes holding free democratic elections throughout the country, as noted earlier.

Are those presidential councilors counting on the new declaration of the Trump administration regarding the gangs to think they will be able to solve the gang issue in time to organize free elections this year and inaugurate a new president on February 7, as they swore to do?

As reported, Secretary of State Marco Rubio spelled out the new U.S. policy towards the Haiti gangs. In a statement, May 2, he pointed at two major gang allian ces and declared them ***"international terrorists,"*** along with those who finance them and facilitate their provisioning in arms and munitions.

The 9-headed presidency, a waste of money

No matter what, we contend that the experiment of the 9-headed pre sidency has been an expensive failure. For a poverty-stricken country like Haiti, where more than one million people are starving and thousands are homeless after fleeing from the murderous gangs that seized or burned their homes, it is a major scandal to dis burse approximately 1.46 million gourdes, or some $11,100 per month, for each of the nine members. That amounts to $13,167 million gourdes, or approximately $100,000 per month. No wonder those councilors would want to maintain that style of living to the detriment of the masses.

A Haitian solution to replace the foreign experiment in Haiti

It's understandable, when from all quarters, there's an outcry, asking to do away with this foreign-imposed CPT, and come up with a Haitian solution, following discussions among concerned patriots. In that light, there's a group calling for a 3-member Presiden tial Council to replace this 9-head ed monster of CPT. It would in clude one member from Haiti's *Cour de Cassation*, as Haiti's Supreme Court is called, a member from the Haitian diaspora and a member from the current CPT.

This proposal deserves proper attention from those that have been running the affairs of Haiti, even virtually. And Haitian patriots from all walks of life should embrace this solution in the spirit of *"L'Union [qui] fait la force." (In Unity there's strength.)*. That' the motto in the flag, the anniversary of which we celebrate on the 18th, and to which our ancestors adhered, to defeat the slave masters in the *Battle of Vertières* on November 18, 1803, to declare independence on January 1st, 1804.

Haitians, my brothers and sisters, wherever you are, I am calling on you to help in writing a new page of history, not unlike the one that made Haiti the mother of Liberty, for having been the first country to defeat slavery and become an example for and supporter of all others who yearned for freedom, two centuries ago. With such background, we cannot accept the current leadership in Haiti, which is an international shame.

RAJ

raljo31@yahoo.com

Jounal 14 -21 mai 2025.qxp_HO 5/15/25 5:17 AM Page 8

NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

L'aspect transfrontalier de la crise haïtienne

LE PRÉSIDENT LUIS ABINADER SOUS INVESTIGATION

La crise multicéphale que con naît Haïti, serait-elle à sa phase finale, vu les actions qui se posent la concernant, jusqu'à la mise en ac cusation du président de la Répu blique dominicaine, Luis Abina der, qui serait partie prenante de ce qui se passe chez le voisin?

C'est le journaliste dominicain, Jaime Bobadilla, de grande renommée, qui a fait éclater la bombe, pour ainsi dire, lors de son programme du lundi,12 mai, dont la vidéo m'a été communiquée. Durant une demi-heure, M. Bobadilla a fait un travail extraordinaire concernant les relations existant entre les gangs en Haïti et des autorités dominicaines.

Il a commencé en disant que le président dominicain est sous investigation par le FBI *(Federal Bureau of Investigation)*, l'agence américaine qui se passe d'introduction. De quoi s'agit-il ? il est question des gangs armés qui causent tant de dégâts dans tous les secteurs en Haïti. Bien que nous ayons souvent attiré l'attention de nos lecteurs sur des relations qui permettent aux gangs, en Haïti, de s'approvisionner en ar mes et munitions via la Répu blique dominicaine, ce journaliste dominicain est allé encore plus loin, déclarant que de hauts gradés parmi les policiers et militaires dominicains sont impliqués dans le juteux trafic, que le président en est au courant, si ce n'est pas sous sa commande.

Déclarer des gangs « terroristes internationaux » touche tout le monde

Alors, que mijotait le président Abinader, un mois plus tôt, quand il avait déclaré de « *terroristes* » les bandits armés en Haïti ? S'agissait-il d'un prétexte pour lancer une action militaire dominicaine en Haïti, pour se défaire des gangs avant de procéder à l'occupation en douce de la partie de l'ouest de l'île ? Alors qu'il y a près de deux semaines, soit le 2 mai, l'administration Trump a déclaré aussi que les gangs en Haïti sont des « *terroristes internationaux* », ayant des attaches globales, et que des ac tions seront prises contre eux et ceux qui les financent ou qui facilitent leur approvisionnement en armes et munitions, ou même en financement.

Serait-ce cette déclaration qui a mis le FBI en branle. Car, les services secrets américains n' igno raient pas que des autorités dominicaines servaient de relai aux gangs en Haïti. Alors, s'il est question de responsabiliser les bailleurs de fonds des gangs et ceux qui facilitent leur approvisionnement en armes et munitions, les officiels dominicains

Le président dominicain Luis Abinader

sont tout de suite indiqués. Et l'on se demande à quoi s'attendre des suites de l'enquête du FBI ?

À souligner aussi que c'est après la déclaration du 2 mai du gouvernement américain relative aux gangs appelés « *terroristes internationaux* » que le « *Bandit légal* », Michel Joseph Martelly, ancien président d'Haïti, a été convoqué, le 7 mai, à Miami, par les trois services américains, a DEA *(Drug Enforcement Admi nistration), FBI (Federal Bureau of Investigation)* et (CBP) Cus toms and Border Protection . Au tant dire, ils sont tous passibles de punitions destinées à ceux ayant facilité, ou financé un commerce qui cause la mort et la désolation, à grande échelle, en Haïti, poussant le pays au bord de l'effondrement total.

*Des réfugiés

« Afrikaners » débarquent à Washington

Pendant que l'administration du président Trump continue son projet de déportation massive des gens dits illégaux aux États-Unis, les autorités, à Washington, ont accueilli, le lundi, 12 mai, un premier contingent de 59 Afrikaners, des Sud-Africains de d'ethnie blanche, sous prétexte qu'ils sont persécutés dans leur pays.

Comme on dit en anglais, ce fut une révélation de la politique raciste du président américain. Il se félicite d'avoir tenu sa promesse de campagne vis-à-vis les « *il légaux* » au pays. Selon la re vue *Newsweek*, au 1er avril, l'administration Trump a déclaré que « *cent mille (100,000) illégaux ont été déportés* » à cette date, depuis le 20 janvier, quand le chef d'État a été inauguré. Quand bien même le silence se rait observé, sur l'ethnicité des dé portés, en grande majorité — pour ne pas dire tous—, ils ne sont pas d'ethnie blanche.

Toutefois, lundi, à Dulles Airport, l'un des aéroports desservant la capitale américaine, on a constaté l'accueil chaleureux, dont a été l'objet des Afrikaners par deux hauts officiels de l'administration, le secrétaire d'État adjoint Christopher Landau et Troy Edgar, secrétaire adjoint au *Homeland Security*, l'équivalent du ministère de l'Intérieur, en Haïti. Et M. Landau, au moment de les recevoir, eut à dire, en anglais : *« I want you all to know that you are really welcome here and that we respect what you have had to deal with these last few years* . (Traduction: *« Je voudrais que vous soyez tous imbus du fait que vous êtes vraiment les bienvenus, et que nous vous respectons pour tout ce que vous avez enduré ces dernières an nées).*

Les 59 Afrikaners, y compris des enfants souriant, drapeau américain en main, ne sont que les premiers d'une vague d'Afri kaners considérés comme des réfugiés favoris par l'administration Trump. D'ailleurs, M. Lan dau l'a bien dit : « *Le président est clair là-dessus : Les Afrika ners, en Afrique du Sud, qui sont victimes de discrimination raciale injustifiée, seront les bienvenus aux États-Unis, et il ne fait qu'entériner la promesse faite* ».

Des anciens maîtres incapables de s'adapter dans un pays libre

Assurément, Elon Musk, le con seiller du président Trump, originaire d'Afrique du Sud, a joué de son influence en faveur des Afri kaners, de descendance écossaise, allemande et française qui, il ne faut pas l'oublier, avaient maintenu les Noirs d'Afrique du Sud en semi-esclavage, de 1899 à 1994, ayant créé le système *d'apartheid*, pour mieux subjuguer les Africains. Maintenant qu'ils ne sont plus les maîtres, depuis la victoire de Nelson Mandela, en 1993, les Afrikaners ne conçoivent pas qu'ils doivent se soumettre aux lois d'un pays, désormais, sous l'égide des Noirs.

Les Afrikaners n'entendent pas que les lois du pays soient appliquées, surtout s'agissant de la redistribution des terres. En effet, selon un reportage de la CNN, au début de cette année, il est révélé que les Noirs, en Afri que du Sud, représentent 80 % de la population, mais ne possèdent que 4 % des terres productives. Voilà pourquoi, le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, a in sisté pour que prime en ce qui concerne la parité dans la propri été. Dans un *tweet*, répondant aux accusations de persécution dont sont victimes les Afrikaners, il écrit, concernant la loi sur la propriété foncière : « *Il s'agit d'une pro∆cédure légale qui garantit l'accès public à la propriété de façon équitable, selon le vœux de la Constitution* ».

Dans une déclaration faite, lundi, l'Église épiscopale ,aux États-Unis, se dit offusquée par l'action de l'administration Trump, dans le dossier des Afrika ners et ne compte plus continuer son programme visant les réfugiés de l'Afrique du Sud, « *vu l'attachement de l'église à la justice raciale et la réconciliation, ainsi que notre partenariat avec l'Église Anglicane d'Afrique du Sud* ». Dans son texte, l'évêque en charge de l'Église épiscopale, aux États-Unis, Rev. Sean W. Rowe, a exprimé son ressentiment en ces mots : « *C'est bien douloureux de voir qu'un groupe de réfugiés, arbitrairement sélectionné, puisse bénéficier d'un traitement préférentiel, face à plusieurs autres se trouvant dans l'attente depuis des années, vi vant dangereusement dans des camps de réfugiés* ».

C'est tout dire quant à une administration américaine, dont le racisme est dénoncé de toutes parts !

Les Afrikaners débarquent !

Pierre Quiroule II
raljo31@yahoo.com

Jounal 14 -21 mai 2025.qxp_HO 5/15/25 5:17 AM Page 9

LE MINISTRE DE LA JUSTICE : GEL IMMÉDIAT DES AVOIRS DES PERSONNES SANCTIONNÉES

Des anciens chefs d'État, ex-parlementaires et hommes d'affaires dans les lunettes de la Justice

Le Système judiciaire a-t-il les moyens de la politique dont l'application est demandée ?

Suite de la page 5

accéder à la présidence se sont donné des moyens pour devenir riches. Les neuf conseillers présidentiels se sont donné des grilles de salaires et d'avantages qui leur garantissent d'être millionnaires sans manque.

Dans de telles conditions, allez dire à Emmanuel Vertilaire, Louis Gérald Gilles et Simith Au gustin d'être des citoyens mo dèles et de permettre à la Justice de suivre son cours, en acceptant le sort réservé par la Justice, après avoir sollicité des pots de vin de l'ordre de 100 millions de gourdes.

Dans le même temps que les autres six membres du CPT décident d'inciter leurs « *trois collègues malhonnêtes* » à tirer la révérence. Sinon, l'écho du régime de la honte que vous abreuvez la nation, par les 100 millions de gourdes demandées et les plus de USD 10 $ comme salaires et avantages résonneront au mauvais moment pour vos petits-en fants ou arrières petits-enfants.

Autrement, n'allez pas pren dre de mesures pour punir d'autres, qui n'ont pas été plus courageux que vous en s'imposant une juste retenue de vant une rare occasion de gagner des millions. Voilà à quel point est piégé le terrain sur lequel vous avez poussé Patric Pélicier. Car il est possible que la situation tourne au vinaigre pour tout le monde.

L.J.

HAITI OBSERVATEUR
Li manke gid, pèp la gave !
WWW.HAITI-OBSERVATEUR.CA

Jounal 14 -21 mai 2025.qxp_HO 5/15/25 5:17 AM Page 10

ÉDITORIAL

Ceux qui supportent l'équipe au pouvoir en Haïti appuient les gangs armés

Dans l'édition du 7-14 mai 2025, sous la plume de Léo Joseph, *Haïti-Observateur* a présenté une rubrique dans laquelle le président du Con seil présidentiel intérimaire (CPT), Fritz Alphonse Jean, a `été invité à se ressaisir, par rapport aux personnalités frappées de sanctions par les États-Unis et le Canada, ou même l'Organisation des Nations Unis aussi. Dans la lettre, adressée au Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé, M. Jean a demandé que l'action publique soit mise en mouvement contre les individus, qui ont été mis sous sanctions par ses gouvernements étrangers et l'organisme mondial, ré clamant concrètement de saisir le Système judiciaire de leurs dossiers. Toutes choses considérées égales, ces entités, qui châtient, ne diffèrent pas, dans leurs décisions, à l'initiative de M. Jean, qui lui a valu d'être rappelé à l'ordre par cet article de l'auteur. Car c'est leur tour de se faire tirer les oreilles, pour des raisons encore pires.

Dans la logique des choses, il est tout à fait admissible, comme le conçoit la Justice américaine, de trouver, comme receleur celui qui « *abrite* » un criminel, lui « *prête main forte* » ou conforte, de n'importe quelle manière, son entreprise criminelle, soit par le financement ou la fourniture de matériels, de quelque nature que ce soit, dans la réalisation de ses cri mes. Aussi, les Américains, qui ont averti que, toute personne, qu'il se retrouve, aux États-Unis, en Haïti, ou ailleurs, dé clarée en collaboration avec des gangs ar més, tels que la coalition « *Viv Ansanm* », de Jimmy Chérizier, alias Barbecue, et le gang « *Grand Grif* », basé à Savien, dans le département de l'Artibonite, dirigé par Luckson Élan, tombe sous le coup de sanctions américaines.

Dès lors, il faut aborder cette question objectivement, éviter toute complaisance, d'un côté comme de l'autre. Aussi nous nous proposons d'exposer les parties en présence pour qui elles sont. La première puissance du monde, aucun besoin de présenter les États-Unis. Bien que nous, à travers cet hebdomadaire, ayons présenté les gouvernements haïtiens, depuis le régime de Jean-Claude Duvalier (Bébé Doc), à ce jour, durant bientôt cinquante-quatre ans, il est aussi opportun de présenter cette administration multicéphale sous toutes ses dimensions. Dans la mesure où il importe de « *juger sur résultats* », chacun doit avoir l'opportunité de prononcer une décision objective sur la gestion des présents dirigeants haïtiens.

En effet, il n'est un secret pour personne — mais surtout pour ceux dont la conspiration a accouché de cette formule illégale et illégitime de présidence tournante intérimaire —, que la démocratie, qui aurait dû guider les actions des gouvernants présents, prévoit le renouvellement des cadres, afin de donner l'occasion au peuple de se débarrasser de leaders ineptes, incompétents, voire nuls. Voilà Haïti pris dans un dilemme impitoyable, se trouvant dans le contexte d' une administration imposée, en dehors des mécanismes constitutionnelles, mais par des décideurs étrangers. Sauvegardant leurs intérêts politiques et diplomatiques, ces derniers restent accrochés à leurs choix, *per fas et ne fas*, malgré les cris de protestations venant de nombreux secteurs du pays.

Rappelons que depuis que le CORE Group, suivant l'avis de Washington, avait commencé à imposer à Haïti des équipes gouvernementales faites sur mesure, mais appelées à satisfaire, pleinement et exclusivement, leurs intérêts, par le biais d'un Exécutif monocéphale piloté par le neurologue Ariel Henry, le modèle des acteurs reste inchangé. Les appels, qui venaient de tous les coins du pays demandant que ce dernier fusse mis à l'écart, pour incompétence et mépris des intérêts de la nation, en sus de son in capacité à avoir raison des gangs armés faisant déjà la pluie et le beau temps, tuant, kidnappant et mettant en fuite les forces de l'ordre, M. Henry était maintenu en place, malgré tout, durant plus de deux ans. Washington a finalement décidé de le bloquer, à Porto-Rico, au mois de mars de l'année dernière, seulement quand le Département d'État a décidé qu'une telle décision était aux avantages des États-Unis.

Si Washington et ses partenaires avaient, après l'assassinat du président Jovenel Moïse, fait choix d'un Exécutif monocéphale, en la personne d'Ariel Henry, pour diriger la transition, en Haïti, contrairement aux vœux de la Consti tu tion haïtienne, lui et ses partenaires n'ont pas opté pour rétablir la Charte fondamentale dans ses droits, à la chute du Dr Henry. Aussi ont-ils décidé de mettre en place une présidence multicéphale tournante, composé de neuf membres et d'un Premier ministre.

Commencé depuis l'année 2022, avant l'assassinat de Moïse, le phénomène de « *territoires perdus* », c'est-à-dire des parties de la capitale du pays enlevées au contrôle du gouvernement, par les gangs armés, s'est intensifié, au fur et à mesure. De 80 %, avant la mort de Jove nel Moïse, tel qu'évalué par les Nations Unies, à peine si les autorités haïtiennes exercent présentement leur autorité sur 10 % du territoire de Port-au-Prince.

Se faisant progressivement, la perte des territoires, dont le plus grand espace, à la capitale, se faisait, au fur et à mesure que les garnisons de la PNH sont chassées de leurs commissariats et sous-commissariats. D'un directeur général à l'au tre, cet te tendance s'est renforcée systématiquement, sous l'administration des trois derniers. De 15 commissariats, dont les ef fectifs ont été chassés, sous Léon Charles, à 17, sous Frantz Elbé, ce chiffre a presque doublé, sous l'actuel directeur général, Rameau Normil, soit 32 commissariats.

On sait que les Américains, contribuant au paiement de la Police nationale d'Haïti, ne peuvent ignorer la déconfiture, progressivement affichée, de celle-ci, face aux malfrats. Dans ce cas, comment ne pas conclure que les forces de sécurité haïtiennes, tout au moins, exécutaient l'ordre de leurs bailleurs de fonds, sinon se faisaient applaudir pour leur fuite devant les criminels ? Après avoir investi des millions, dans le financement de la PNH, pour voir les bandits chasser les garnisons policières de plus de 64 commissariats, sans exiger de mesures de redressement, ni épargner à la PNH la cruelle humiliation que lui a infligée les criminels, il faut conclure qu'il y a complicité. Car du côté des dirigeants haïtiens, aussi bien qu'auprès des tuteurs étrangers d'Haïti, personne n'estime nécessaire de se faire aucun souci, ju geant, au contraire, la situation super sa tisfaisante.

Mais la brutale réalité s'affiche crûment. C'est l'échec total de la mission du CPT rendue impossible par la prise en otage du pays par les criminels armés ayant installé un régime de terreur. Au cune possibilité de réussir la feuille de route, qui lui a été confiée par la communauté internationale. Car, la date du 11 mai 2025, fixée pour le « *Référendum constitutionnel* », avant les élections, est déjà arrivée. Donc pas d'élections !

L'état des lieux, seulement en matière de sécurité, met en évidence un pays privé de force de sécurité, celle-ci étant mise hors d'état d'assurer sa fonction de « *protéger, servir et défendre* », contre les gangs armés, mieux armés que la PNH et plus aguerris que ses policiers, en sus de faire preuve de plus de bravoure que ces derniers. Dans la mesure où personne, même les entités étrangères ayant mis en place ces instances dirigeantes, n'ont pas jugé nécessaire de prendre des dispositions pour changer la donne, il faut con clure que l'unanimité est faite partout. Au trement dit, tant du côté de la communauté internationale que du gouvernement haïtien, y compris les gangs armés, tout le monde est d'accord, par rapport à la manière dont la gouvernance est menée.

En effet, depuis 2020, on pouvait dire que les autorités gouvernementales avaient, tant soit peu, le contrôle de la capitale, alors que les malfrats initiaient timidement, de manière isolée, la guérilla dans le département de l'Artibonite. Quand les Nations Unies, une des parties prenantes de la création, d'abord de l'Exé cutif monocéphale, dirigé par Ariel Hen ry, puis de celui, à neuf têtes, doublé d'un Premier ministre, et qui a une forte présence en Haïti, donc témoin privilégié de ce qui se passe dans le pays, les patrons des hommes et femmes, qui dirigent Haïti, ne peuvent prétendre ignorer ce qui se passe sur le terrain, en ce qui concerne la désintégration, en matière de sécurité, en Haïti, phénomène ayant entraîné la destruction dans tous les domaines du pays.

Aujourd'hui, après seulement un an et quelques jours, sous l'administration du CPT, les départements de l'Ouest, de l'Ar tibonite, et, depuis quelques semai nes, du Centre, espace, qui représente plus de la moitié de la population, le con trôle du pays échappe définitivement à l'autorité de l'État. Car les malfrats, surtout les gangs de la coalition « *Viv An sanm* », dans l'Ouest, et « *Gran Grif* », dans l'Artibo nite, s'imposent en véritables compétiteurs à l'autorité de l'État. Depuis plusieurs années ils imposent des taxes aux citoyens, sous forme de droits de péage, sur les routes et autoroutes. Dans le cadre de leur stratégie de prise de contrôle du pays progressivement, ils ont, la semaine dernière, commencé à percevoir le péage, dans un quartier résidentiel, à Port-au-Prince, au prolongement de l'Avenue Christophe, non loin de l'INA GHEI.

Les malfrats s'imposent autrement, face aux autorités du pays, punissant sévèrement les entreprises qui font des affaires avec l'équipe CPT-primature, dont les produits entravent leurs activités. C'est le cas pour les concessionnaires d'automobiles appelés « *Automeca* », situé sur le Boulevard Toussaint Louver ture, fournisseuses de drones kamikazes à la Police nationale. Cette entreprise a été complètement détruite par le feu. En tout cas, c'est la révélation qu'a faite le chef de « *Viv Ansanm* », Jimmy Chéri zier, alias Barbecue, ancien sergent de la PNH.

Mais, personne ne peut empêcher les bandits de diriger leurs assauts sur qui ils veulent, quand ils veulent et là où ils veulent. Et leurs attaques, même contre des commissariats de la PNH, n'ont jamais été repoussées avec succès.

À la lumière des conditions dans lesquelles opèrent les criminels, donnant crédit à l'existence de complicité entre di rigeants et gangs armés, il faut regarder objectivement l'appui accordé à l'équipe CPT-primature. Ayant toléré, depuis si longtemps, les actes criminels d'une cruauté légendaire, et dont on ne connaîtra jamais le nombre réel d'assassinats, de kidnappings, de viols, de maisons in cendiées, d'entreprises décimées et de dé placés internes; aussi bien que le chiffre de commissaires de Police enlevés au contrôle de l'institution; ainsi que celui de bureaux de l'État abandonnés, puis que rendus infréquentables, en raison des attaques des criminels, la capitale haïtienne ne relève plus de l'autorité du gouvernement haïtien.

Nonobstant la sentence prononcée contre les gangs haïtiens, par l'administration américaine, faisant d'eux des «*organisations terroristes internationales* », Haïti n'est plus le pays qu'il était, préalablement à la prise du pouvoir par Michel Joseph Martelly, avant de faire la passe de la présidence à Jovenel Moïse, encore avec l'appui du Département d'État.

Quand bien même Donald Trump am bitionnerait de défendre ses intérêts, dans le cadre de sa condamnation de « *Viv Ansanm* » et de « *Gran Grif* », il ne prendrait aucune décision qui donnerait la possibilité de compromettre les avantages des États-Unis. Après tout ce que les criminels ont fait, M. Trump a attendu jusqu'à maintenant pour leur décerner cette épithète subversive. Même si Joe Biden ne l'avait pas fait avant lui, à l'instar de ce dernier, le président Trump continuait d'appuyer le gouvernement et, indirectement, les grou pes de criminels armés. Puisque, dans le cas d'Haïti, qui ne condamne pas appui ! Dès lors, on peut comprendre pourquoi les gangs sont tolérés par la communauté internationale. Notre conclusion est bien, par le biais de la CARICOM, Washington donnait encore son appui aux gangs armés, jusqu'au vendredi 2 mai, quand le secrétaire d'État Marco Rubio a fait la déclaration fracassante, décrétant les malfrats, en Haïti, des « *terroristes internationaux* ». Quoique fassent et disent Washing ton et ses alliés, cette sentence passée contre les gangs armés haïtiens n'aura pas la vertu d'inverser la réalité de l'appui aux criminels dont ces derniers se rendent coupables.

Jounal 14 -21 mai 2025.qxp_HO 5/15/25 5:17 AM Page 11

EDITORIAL

Those who support Haiti's ruling team support the armed gangs

In the May 7-14, 2025 edition, the Haiti-Observateur featured a column written by Léo Joseph, in which the President of the Interim Presidential Council (CPT by its French acronym), Fritz Al phonse Jean, "urged the government to get its act together with regard to personalities who have been placed under sanctions by the United States and Ca nada, or even the United Nations. In the letter addressed to Prime Minister Alix Didier Fils-Aimé, Mr. Jean called for public action to be taken against individuals who have been placed under sanctions by foreign governments and the world body, specifically demanding that their cases be referred to the Judi cial Sys tem. All things being equal, these punishing entities are no different in their decisions from Mr. Jean's initiative, which earn ed him a call to order in this article by the author. Now it's their turn to have their ears pricked, for even worse reasons.

Logically, it is perfectly admissible, ac cording to American Justice, to target anyone who "shelters" a criminal, "lends him a hand" or offer support, in any way whatsoever to his criminal enterprise, either by financing or supplying materials of any kind, in conducting his crimes. In that light, the American government recently has warned that any person, whether in the United States, in Haiti or in any other part of the world, accessory to crime is liable to prosecution.

Therefore, we must objectively ap proach this issue, avoiding complacency on either side. That's why we propose to present the parties involved as they truly are. Considered the leading power in the world today, the United States needs no introduction. But through this weekly, we have shed light on the Haitian governments for what they are, beginning with the re gime of Jean-Claude "Baby Doc" Duvalier to the present, during fifty-four years at the task. Thus, it's also appropriate to keep the spotlight on the current multi-headed ad ministration in all its dimensions. Insofar as it is important to "jud ge by results," everyone should objectively be able to give an appraisal on the management of Haiti by the present rulers.

Indeed, it's no secret to anyone, es pe cially not to those who conspired to give birth to this illegal and illegitimate formula of an interim rotating presidency, that present rulers have not served the cause of democracy. As expected, they have not pro vided for the renewal of the executive branch. The people have not had the op por tunity to get rid of the inept, incompetent, even null lea ders. Haiti is caught in a merciless dilemma, in the context of an administration imposed on the country by foreign decision-makers, who set aside Haitian constitutional norms.

It all started when the CORE Group, on Washington's advice, began imposing tailor-made government leadership on Haiti, designed to fully satisfy their own interests. Through a single-headed Executive in the person of the neurologist Ariel Henry, in 2021, the pattern has remained the same. Con sider how they kept Henry in place, giving him full support, despite calls from Haitians from all sectors asking for his ouster, because of his incompetence and disregard for the na tion's inte rests, not to mention his inability to ad dress the issue of the armed gangs that were already running the show, kill ing, kidnapping and putting the forces of law and order on the run. The bigwigs of the international community, the U.S. in the lead, fully supported him for two years. Then in March of last year, Washington decided to block him, while he was in Puerto Rico, on his way back to Hai ti from a visit in Kenya. Finally, the State Depart ment decided that the interests of the Unit ed States would be best served by Henry's disappearance from the scene.

Following the assassination, on July 7, 2021, of President Jovenel Moïse, Washing ton and its partners set aside the Haitian constitution and opted for a single-headed Executive, in the person of Ariel Henry, to lead the transition. After the fall of Dr. Henry, those same foreigners deciding on Haiti's governance, did not opt to restore the Funda mental Charter of the country. They began a new experiment with a rotating multi-headed presidency, comprising nine members and a Prime Minister.

And the gangs, which were in action even before Moïse's assassination in 2021, had undertaken their policy of seizing territories which became "lost territories", as far as the government is concerned. This phenomenon led to about 80% of the country's capital fall ing under the control of gangs as of last year, according to the Unit ed Nations. This has intensified in such a way that, currently, the government has au thority over only 10% of Port-au-Prince.

As the National Police (PNH) officers are driven out of their police stations and sub-stations, the authorities gradually lose territory, the largest of which is in the capital. From one PNH Director General to the next, this trend has been systematically reinforced un der the administration of the last three police chiefs, going from 15 stations under Léon Charles to 17 under Frantz Elbé, a figure that almost has doubled, to 32, under the current Director Ge ne ral, Rameau Normil.

We know that the Americans, who contribute to paying the bills for the PNH, must be aware of the latter's progressive incapacity in facing the heavily armed thugs. In this case, we are forc ed to conclude that the Haitian security forces must be conducting the orders of their backers, if not being applauded for their flight from the criminals? Consi der that the U.S. has invested millions of dollars in funding the PNH and remained passively watching the bandits driving away the policemen from more than sixty-four (64) police stations. No demand is made for remedial actions in this situation, to spare the PNH the cruel humiliation inflicted on it by the criminals! Can we be blamed if we conclude that there is complicity, both on the part of Haiti's leaders, as well as from its foreign guardians? No one feels the need to worry. On the contrary, the situation is super-satisfactory.

But the brutal reality is plain sight for all to see. CPT has failed miserably in its mission, which included defeating the gangs. On the contrary, the armed criminals have taken the country hos tage, having installed a regime of terror. CPT has no chance of succeeding with the roadmap entrusted to it by the Inter national Com munity. The date of May 11, 2025, set for the "Constitutio nal Referendum," before the elections, has already passed. No elections!

As it is, in terms of security, the country is deprived of a force that can perform the function of "protecting, serving and defending" the people against the armed gangs, who are better armed than the PNH and more seasoned than the police officers. In addition, they show more bravery than the latter. Since no one, not even the foreign entities that have set up the current governing body in Haiti, have deemed it necessary to take steps to change the situation, we must conclude that unanimity is the order of the day. In other words, both the International Communi ty and the Haitian government, including the armed gangs, all agree on the way governance is being presently conducted. Unless the recent declaration of "international terrorists" of the Trump administration regarding the Haitian gangs represents a departure from the norm.

Indeed, since 2020, it could be said, government authorities began losing control over the capital, while the thugs were timidly initiating guerrilla warfare, especially in the Artibonite department. Something is wrong also when the United Nations fails to address the security problems of Haiti. After all, it was one of the parties involved in the creation of Haiti's new governance model, first with the single-headed Exe cutive led by Ariel Henry, followed by the nine-headed Executive with a Prime Minister. Moreover, the world body has a strong presence in Haiti, with its Integrated Bureau known by its French acronym BINUH. One would say, the UN is a privileged witness to what's happening, being also a boss of the men and women who supposedly are running Haiti. The UN, we'll em phasize, cannot claim to be unaware of what is happening on the ground, regarding the total disintegration of security in the country, a phenomenon which has led to destruction in all parts of the nation.

Today, after just one year and a few days under CPT's administration, the West department, the Artibonite and, for the past few weeks, the Centre are no longer under the control of the State. These areas account for more than half of the population. The thugs, especially the gangs of the "*Viv Ansanm*" coalition in the West and "*Gran Grif*" in the Artibonite are establishing themselves as genuine competitors to State authority. For several years, they have been imposing taxes on citizens in the form of tolls on local roads and highways. Last week, as part of their strategy to gradually take control of the country, they began collecting tolls in a residential area of Port-au-Prince, on the extension of Ave nue Christophe, near INA GHEI, Haiti's State University.

Thugs are taking a different ap proach regarding the country's authorities, severely punishing companies doing business with the CPT-Prime Mi nister's Office, whose products are ham pering their activities. This is the case for the car dealership called "Autome ca," located on *Blvd Tous saint Louver ture* in Port-au-Prince, supplier of kamikaze drones to the Natio nal Police. Fire destroyed that business. In any case, this is the revelation made by the head of "*Viv Ansanm,*" Jimmy Chéri zier, alias Barbecue.

As it is, no one can prevent the criminals from launching their assaults on who they want, when they want and where they want. And their attacks, even against Poli ce precincts, are never successfully repuls ed.

Considering how the bandits operate, one can conclude that there exists complicity between the authorities and the armed bandits. Also, objectively, one should look at the support given to the CPT-Prime Mi nister team by the International Com mu nity, which has passively tolerated for so long criminal acts of indescribable cruelty perpetrated by the armed gangs on the citizens. The real numbers of the victims will never to be known, but they are in the thousands, when considering the assassinations, kidnappings, violation of women and young girls, houses burned, businesses decimated, and people internally displaced. Also, Police precincts are taken over by the criminals or government offi ces are abandoned for fear of gangs. In a word, unrestrained violence unleashed against all, especially against the capital of Haiti, which has ceased to be the seat of the government. It's like annihilating the land which has such a rich history from the way it was born.

Despite the Trump administration's con demnation against Haitian armed gangs declaring them "international terrorist criminal organizations," Haiti is no lon ger the country it used to be, prior to Mi chel Joseph Martelly assuming power, before passing down to Jovenel Moïse, again with the backing of the State Department.

Even if Donald Trump would aim at protecting his own political interests while condemning the Haitian gangs, he would never take any decision susceptible to compromise the benefits of the United Sta tes of America. After all that the criminals have done, Donald Trump waited until now to pronounce them "international terrorists." Even though Joe Biden did not make this decision before him, President Trump, like him, continued to support both the government and the armed gangs. For, in the case of Haiti, he who does not condemn supports! Really one is at a loss to understand why the International Com munity tolerates the criminals in Haiti. However, we must conclude that through CARICOM, Washing ton continues to sup port the armed gangs in Haiti. This must stop, should have stopped long before yesterday!

Jounal 14 -21 mai 2025.qxp_HO 5/15/25 5:17 AM Page 12

JASMINE BEAUJUIN

NURSE PRACTITIONER

SPECIALIZING IN PAIN MANAGEMENT

SERVICES OFFERED

- MEDICATION MANAGEMENT
- EDUCATION & LIFESTYLE COUNSELING

CALL US TODAY TO MAKE AN APPOINTMENT

347-238-5269

WHY CHOOSE JASMINE?

- COMPASSIONATE, INDIVIDUALIZED CARE
- EVIDENCE-BASED PRACTICE
- 10+ YEARS OF NURSING EXPERIENCE

YOUR PARTNER IN LONGTERM HEALTH AND WELLNESS